

MICHELBACH-LE-BAS

2024



Mairie de Michelbach-le-Bas
Rue de Blotzheim
68730 Michelbach-le-Bas
Tel : 03 89 68 40 06
secretariat@michelbachlebas.fr
www.michelbachlebas.fr





▶ Le mot du Maire	3
▶ Les employés communaux et finances	4
▶ Les évènements 2023	5
▶ Les anniversaires 2023	13
▶ Les maisons fleuries	15
▶ Les permis de construire et déclarations de travaux	16
▶ L'urbanisme et travaux divers	17
▶ La réfection des chemins ruraux et la sécurité	20
▶ Le digital	21
▶ La chasse	22
▶ Saint-Louis Agglomération	23
▶ Éducation	27
▶ Le Basket-Club Michelbach-le-Bas	28
▶ Bibliothèque et activité gym	30
▶ AVAM	31
▶ Le Groupe Nature	35
▶ La Chorale Ste Cécile	36
▶ La Paroisse Saint Théodore	37
▶ L'Amicale des Sapeurs-Pompiers	38
▶ Les Sapeurs-Pompiers	39
▶ L'état civil	40
▶ Les grands anniversaires 2024	41
▶ Les informations utiles	42
▶ Agenda 2024	43
▶ Le Plan de Michelbach-le-Bas	44



Le Mot du Maire

Chères Michelbachoises, chers Michelbachois,

L'année 2023, au niveau national et international, aura été profondément marquée par des incertitudes et des périodes de doute dans un contexte sanitaire, économique, social et environnemental difficile, auquel il faut ajouter la guerre en Ukraine et le conflit Israël/Palestine, une crise des droits humains sans précédent dans un contexte de violations répétées et historiques.

Chacun de nous est directement confronté à ces bouleversements que sont la crise énergétique, l'accroissement des inégalités, le changement climatique, avec pour certains des difficultés économiques.

Si notre commune peut paraître minuscule dans ce monde en effervescence, nous avons pourtant notre rôle à jouer, notamment au niveau de la transition écologique. Quelle planète allons-nous laisser demain à nos enfants et petits-enfants? Nous devons tous nous poser les bonnes questions, car il en va bien sûr de la responsabilité de chacun.

Notre municipalité s'est engagée à travailler sur tous ces sujets avec pour objectifs de veiller au bien-être de tous et d'œuvrer pour la sauvegarde de notre planète. Au niveau de l'environnement, diverses actions ont été réalisées ou sont en cours de réalisation. Les économies d'énergie s'imposent à nous, aussi bien pour des raisons morales qu'économiques. La réduction de l'éclairage public avec l'installation de lampes led s'inscrit dans cette orientation, de même que le plan sobriété énergétique visant à réduire les dépenses énergétiques dans les bâtiments publics, et dont la phase de diagnostic est en cours.

En 2023, après le Covid, nos associations ont redoublé d'ardeur avec l'organisation de nombreuses manifestations. En s'appuyant largement sur leur dynamisme et leur réactivité, la municipalité a pu relancer l'après-midi récréatif pour les aînés et la Bierwocha.

Les différents outils de communication de la commune nous permettent de vous relayer une information que nous voulons transparente avec son site internet, sa page et son groupe Facebook.

Dans le domaine de la santé, et plus précisément pour ce qui concerne la recherche de médecins, nous soutenons les actions de Saint-Louis Agglomération qui réalise avec les centres bourgs un travail énorme. Les premières démarches ont été positives mais à ce jour, nous n'avons aucune certitude. Nous continuons nos recherches et croisons les doigts dans l'espoir d'un dénouement heureux et proche.

Le bilan de cette année 2023 est plutôt positif, grâce à la mobilisation des élus et des agents municipaux, au dynamisme de nos associations et de nos acteurs économiques, et à l'engouement de nombreux citoyens investis auprès des élus qui œuvrent pour le développement de la commune. Merci à vous toutes et tous pour votre implication au sein de notre village.

Je terminerai cette petite rétrospective de l'année écoulée en ayant une pensée pour ceux qui nous ont quittés en 2023.

L'année 2024 s'ouvre, à nouveau, sur de grandes incertitudes. Depuis plusieurs mois, le pays - si ce n'est le monde - subit de multiples crises : le covid, la guerre en Ukraine, l'inflation, le défi climatique, les grandes questions énergétiques. Nous traversons une époque infiniment complexe et les équilibres que nous avons toujours connus semblent menacés. En tant que maire, en tant que citoyen, je ne peux m'empêcher d'être inquiet pour l'avenir de chacun d'entre nous. La sobriété est plus que jamais d'actualité et nous nous devons de faire preuve d'une grande humilité devant les enjeux qui se présentent à nous. Dans l'ombre de ces crises, il est nécessaire de continuer à déployer les trésors de force et de solidarité dont nous nous savons capables, pour écrire ensemble un avenir meilleur.

C'est avec cette détermination, chers Michelbachoises et Michelbachois, l'ensemble des élus et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année 2024. Qu'elle vous apporte bonheur, santé, joie et réussite dans vos projets familiaux, professionnels et récréatifs.

Votre Maire,
Julien SCHICKLIN



Les employés communaux



Isabelle Simonklein
Secrétaire



Daniel Zambach
Agent technique



Hervé Haening
Agent technique



Sonia Frey
Agent territorial

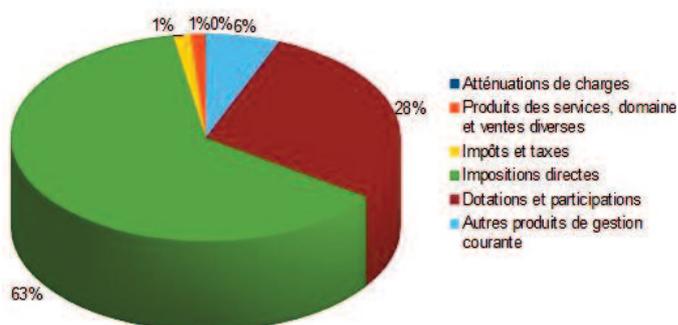
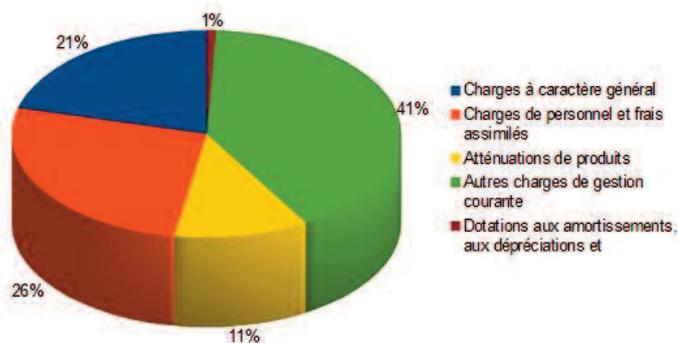


Christine Jermann
Agent territorial

Les finances

Fonctionnement

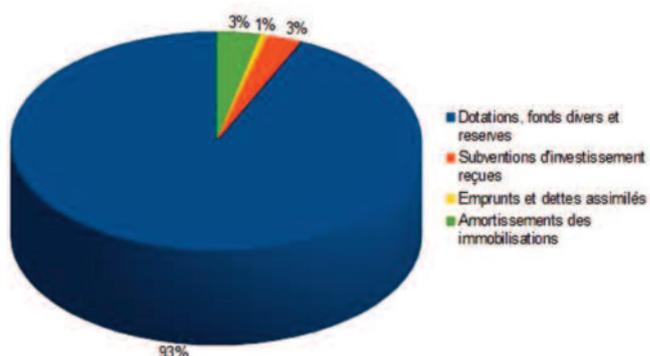
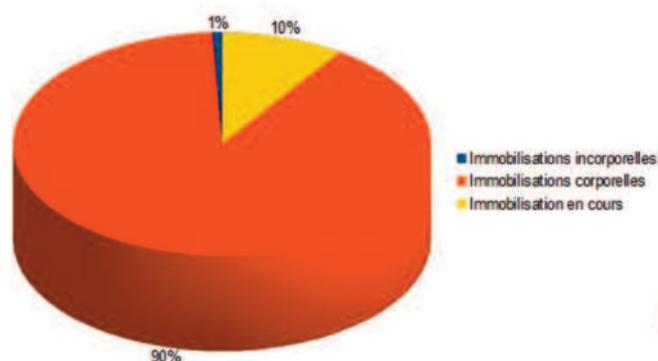
Dépenses de fonctionnement : 638 317,73 € - Recettes de fonctionnement : 733 566,96 €



Les dépenses de fonctionnement 2023 s'élèvent à 638 314.73 € dont les trois principaux postes représentent 134 117.17 € « Charges à caractère général », 167 925.66 € de « charges de personnel » et 259 935.56 € de « Autres charges de gestion courante ». Les recettes de fonctionnement de la commune en 2023 s'élèvent à 733 566.96 € dont 460 193.39 € à l'imposition.

Investissement

Dépenses d'investissement : 193 324,69 € - Recettes d'investissement : 136 865,21 €





Les événements 2023

27 janvier - Réception



21 mars - Carnaval des enfants



16 mars - Récré des séniors





Les événements 2023

04 avril - Cours de taille



08 avril - Chasse aux oeufs



11 mai - Récré des séniors





Les événements 2023

13 mai - Journée citoyenne





Les événements 2023

02 juin - Excursion des séniors



12 au 18 juin - Bierwocha





Les événements 2023

17 août - Récré des séniors



30 sept. - Inauguration du panneau pédagogique



24 octobre - Don du sang à MLB



31 octobre - Halloween





Les événements 2023

11 novembre - Commémoration



16 novembre - Récré des séniors



03 décembre - St Nicolas au pôle intercommunal





Les événements 2023

26 novembre - Marché de Noël





Les événements 2023

10 décembre - Repas de Noël des séniors





Les anniversaires 2023

80 ans



Jacqueline Walzl



Christiane Goldbronn



Emile Schmitt



Marie-Rose Fougeray



Marie-Louise Chatelard



Gérard Wicky



Verena Quiquerez



Les anniversaires 2023

85 ans



Marc Robyr



Prosper Jermann



Odile Wenck



87 ans



Denise et Roger Bannwarth

92 ans - Notre doyen



Raymond Schicklin



Les maisons fleuries



Classement Maisons Fleuries 2023 – Michelbach-le-Bas
La remise des prix aura lieu au printemps 2024.

MAISONS AVEC JARDIN

1er Prix

Mme SCHICKLIN Claudine 13, rue des Frênes

2ème Prix

M. et Mme FOUGERAY Claude 9, rue des Frênes
M. et Mme SCHMITT Emile 10, rue des Aulnes

3ème Prix

M. et Mme LHUILIER Philippe 4, rue des Vignes
M. et Mme ATGE Julien 1, rue des Vignes
M. et Mme HELL François 19, rue de la Dîme
Mme HELL Marie-Bernadette 30, rue de Ranspach
M. et Mme PETER Désiré 8, rue de la République
M. et Mme BROGLIN Jean-Pierre 21, rue de Ranspach
Mme ROSENBLATT Madeleine 34, rue de Ranspach
M. et Mme BILGER Jean-Marie 12, rue des Aulnes
M. et Mme MANGIN René 17, rue des Aulnes
M. et Mme GOEPFERT Claude 3, rue de Ranspach
M. et Mme GOEPFERT Denis 4, rue des Vergers
M. et Mme SPIESER Alain 26, rue de Ranspach
M. et Mme STAMPFLER André 40, rue de Ranspach
M. et Mme SCHAEFER Jean 28, rue de Ranspach

MAISONS SANS JARDIN

1er Prix

Mme Schicklin Claudine 2, rue de Lubbon

2ème Prix

Mme SIMON Paulette 12, rue de Blotzheim
M. RUMMELHART Aloyse 7, rue de la République

3ème Prix

M. et Mme ZIMMERMANN Sylvain 17, rue de Ranspach
M. BUBENDORFF Roland 2, rue de Blotzheim
M. et Mme SCHWOB Christian 21, rue de Blotzheim
Mme JEGLER Marie-France 12, rue de Lubbon

MAISONS A COLOMBAGES

1er Prix

M. et Mme ZIMMERMANN Roger 8, rue de Lubbon
M. et Mme WICKY Aimé 8, rue de Blotzheim

2ème Prix

DORFHISLE, AVAM Place des Alliés



Organisation : MEYER Michel, ESTERMANN Serge
Passage du Jury : Dimanche 23 juillet 2023
Membres du Jury :
M. et Mme CARNET Francis et Brigitte, Blotzheim
M. MALTIS Bernard et Mme HERR Mireille, Hésingue



Permis de construire & déclarations de travaux

Permis de construire

M MESSAOUDY Abdeslam	11, rue des Tulipes	maison individuelle
M MEYER Mathieu	16, rue des Tulipes	maison individuelle

Permis de démolir

M. WICKY Gérard	5 rue de Blotzheim	grange + maison
M. ERGUN Oktay	10 rue des Vergers	véranda

Déclaration préalable

KEIFLIN Gilles	4 rue de Blotzheim	panneaux photovoltaïques
ATGE Julien	1 rue des Vignes	panneaux photovoltaïques
BOHRER Martine	9 rue des Tulipes	enrochements + clôtures
HELL Thomas	1 rue du Trèfle	murs + clôtures
DHINNIN Xavier	16 rue de l'Altenbach	panneaux photovoltaïques
SCHICKLIN Denis	9 Terrasse du Petit-Bois	abris de jardin
KOCH Michaël	18 rue des Acacias	piscine
LAPP Alain	6 rue du Trèfle	murs + clôtures
LAPP Alain	6 rue du Trèfle	préau ouvert
FEGHOUL Sammy	14 rue du Trèfle	clôtures
SCHIRMAIER Yannick	26 rue des Tulipes	Pergola
MOULIN Michaël	4 rue des Cerisiers	abris de jardin
JELTSCH Xavier	6 rue de l'Eglise	clôtures + murs de soutènement
WEIDER Raymond	8 rue du jura	dalle en béton
HELL Thomas	1 rue du Trèfle	abris de jardin
ERGUN Oktay	10 rue des vergers	aménagement garage et rénovation toiture
BROGLIN Didier	21 rue de Ranspach	agrandissement abris de jardin
ROCHE Olivier	2 rue du Trèfle	Marquise
RIOTTE Benjamin	7 rue Bellevue	piscine
WEBER Christophe	20 terrasse du Petit-Bois	création d'une porte à la place d'une fenêtre



Urbanisme et travaux divers

Rénovation de l'aire de jeux au parc



Réalisation «maison» de décorations urbaines



Passage à 50 km/h



La route départementale D12Bis entre Michelbach-le-Bas et Ranspach-le-Bas qui passe devant le pôle intercommunal était limitée à 80 km/h.

Pour des raisons de sécurité, ce tronçon est maintenant limité à 50 km/h. Merci de respecter cette limitation de vitesse.



Urbanisme et travaux divers

Panneau pédagogique



Déforestation suite à la tempête



Isolation et nouvelles fenêtres pour l'atelier communal





Urbanisme et travaux divers

Remplacement des portes sectionnelles de l'atelier communal



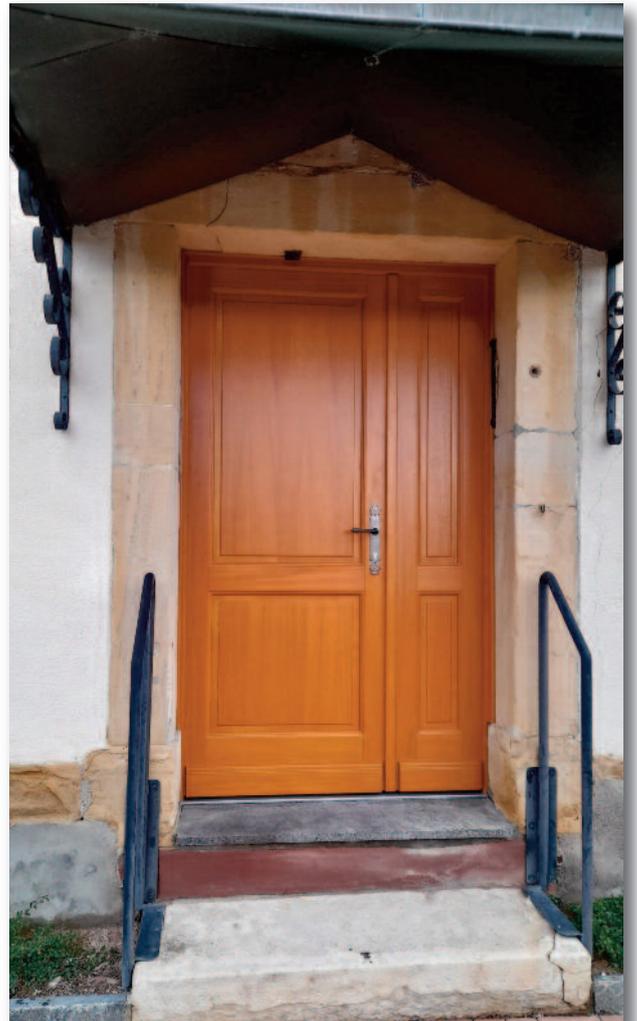
Remplacement de fenêtres dans un appartement communal



Fleurissement



Remplacement de la porte de l'église





Réfection des chemins ruraux

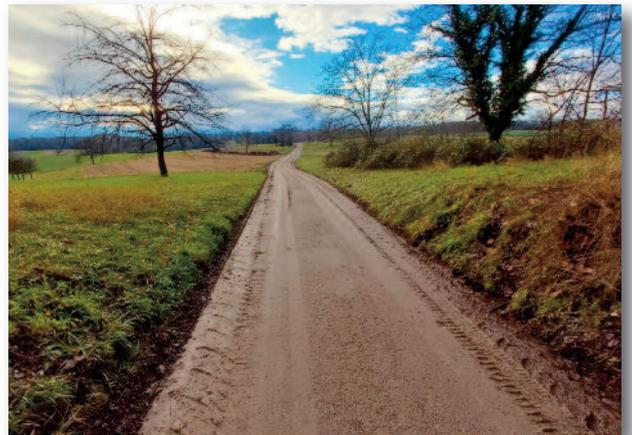
Prolongement du chemin de Kappelen



D419 direction rue des Vignes



Prolongement de la rue des Vignes



Sécurité : voisins vigilants

Pour notre sécurité, Michelbach-le-Bas est doté d'un dispositif de participation citoyenne voisins vigilants : les référents répartis dans nos quartiers sont invités à relayer rapidement auprès des forces de l'ordre les faits ou événements en appelant le 17. La liste des participants est consultable en Mairie.



Si vous observez des choses anormales, d'actions de démarchages, de voitures étrangères, n'hésitez pas à prendre des photos, à relever les immatriculations, des détails d'horaires, d'habillements, de personnes... Ces renseignements sont utiles aux gendarmes.

N'hésitez pas à appeler le 17.

Pour la sécurité de tous, nous comptons sur votre vigilance et votre aide.



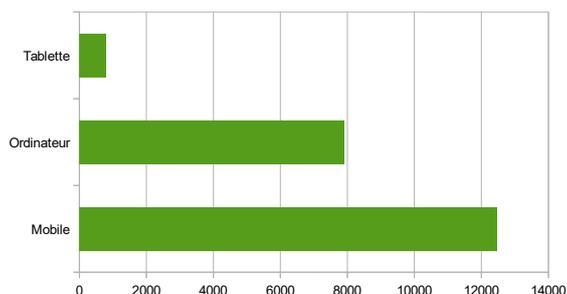
Le digital

Site internet

Notre site internet a cumulé 21 171 visites en 2023, principalement via les téléphones mobiles.

Les pages les plus consultées sont :

- ▶ la page d'accueil
- ▶ les compte-rendus des conseils municipaux
- ▶ le plan local d'urbanisme
- ▶ la rubrique «périscolaire»
- ▶ le formulaire contact



L'objectif de réactiver l'envoi des newsletters mensuels annoncé n'a pas pu être tenu en 2023 mais reste d'actualité.

Page Facebook

En 2023, la page a été vue 13 977 fois et compte désormais 794 abonnés, dont 104 nouveaux arrivants. Le nombre de publications posté cette année est de 104.

Merci à nos abonnés de tous âges qui suivent les actualités de la commune quotidiennement et qui en partagent et en commentent le contenu.

Âge et genre

- Hommes 47.00%
- Femmes 53.00%



Lieu

Villes Pays

Michelbach-le-Bas	104
Blotzheim	86
Saint-Louis	44
Ranspach-le-Bas	41
Mulhouse	33

Le groupe «Les Schnakas»

Ce groupe nous permet de discuter avec les membres de la communauté (vous), de recevoir des commentaires, d'engager des discussions.



Il compte aujourd'hui 100 membres, dont 25 nouveaux membres, qui peuvent publier des posts sur le groupe afin de partager des moments, des événements, des photos.

A savoir que tous les posts sont examinés avant publication par l'administrateur du groupe.



La chasse

Baux de chasse communal pour la période 2024/2033

En application du code de l'environnement le droit de chasse est administré par la commune au nom et pour le compte des propriétaires.

Les baux de location de chasse communal sont établis pour une durée de 9 ans et les baux actuels expirent le 1 février 2024. Les chasses sont donc réunies en location pour une nouvelle période de 9 ans soit du 2 février 2024 au 1 février 2033.

La commission consultative communale de chasse a émis un avis favorable sur la convention de gré à gré et a validé la candidature du locataire sortant de la société de chasse Saint Hubert représentée par son président Michel Schmitt de Ranspach-le-Bas.

Après approbation par le conseil municipal le 28 septembre 2023, la convention est signée par le maire et le locataire le 6 octobre 2024.



D'un point de vue économique, la chasse est importante à différentes échelles. Tout d'abord, certains animaux peuvent faire de nombreux dégâts tels que les sangliers et les cerfs qui grâce à leur force peuvent détruire des clôtures ce qui oblige à dépenser de l'argent pour les recréer mais ils peuvent aussi percuter des voitures et provoquer des accidents.

Le gibier peut aussi causer des dégâts dans les champs en faisant des trous ou encore en détruisant les récoltes. Par exemple, le sanglier peut à la fois déterrer des semis avant même que les cultures commencent à pousser et donc réduire les rendements de récoltes mais aussi détruire des pieds de cultures déjà levées et influencer sur les récoltes.

Les oiseaux eux, comme le corbeau ou la corneille, mangent aussi les semis et les récoltes avant même la moisson. Si le nombre d'animaux par espèce n'est pas régulé, les dégâts, qui sont déjà faits, seront multipliés au fil des années ce qui par exemple nous empêcherait de manger du maïs, provoquerait beaucoup plus d'accidents de circulation ou encore supprimerait des espèces animales ou végétales.

C'est la raison pour laquelle la chasse, qui suit des règles et des périodes strictes, reste importante et que les chasseurs doivent poursuivre leur activité bien que tous les citoyens ne soient pas d'accord avec cette pratique.



Saint-Louis Agglomération - SLA

Mémo tri

MÉMO TRI



Un doute ? Une question ?
Contactez-nous au :

03 89 70 22 60

E-mail : dechets-menagers@agglo-saint-louis.fr



TOUS LES EMBALLAGES



BOUTELLES ET FLACONS
EN PLASTIQUE



PAPIERS, EMBALLAGES
EN CARTON ET BRIQUES
ALIMENTAIRES



EMBALLAGES EN MÉTAL
MÊME LES PETITS



TOUS LES AUTRES EMBALLAGES

LE VERRE



BOUTELLES, POTS ET
BOCAUX EN VERRE

LES BIODÉCHETS



DÉCHETS DE CUISINE, RESTES DE REPAS,
MARC DE CAFÉ, SACHETS DE THÉ...

LES ORDURES MÉNAGÈRES



OBJETS EN PLASTIQUE
(QUI NE SONT PAS DES EMBALLAGES)



ARTICLES D'HYGIÈNE



LITIÈRE ANIMALE,
ABSORBANTS

Présentez votre bac couvercle fermé sur le trottoir, la veille au soir ou le matin avant 6 h (heure d'hiver) et 5 h (heure d'été)



Le recyclage des déchets

POUR L'ENVIRONNEMENT, DES DÉCHETS DE PLUS EN PLUS « VALORISÉS »

Saint-Louis Agglomération s'engage contre le gaspillage et pour l'économie circulaire. Elle étend ainsi le recyclage des déchets spécifiques aux Articles de Sport et de Loisirs et aux Articles de Bricolage et de Jardin Thermiques. Grâce à Écologic, éco-organisme agréé par l'État, ils sont récupérés pour être recyclés ou réemployés !

Nouvelle vie

Les équipements collectés par Écologic sont réemployés lorsqu'ils sont encore en bon état. Sinon, ils sont démantelés pour recycler leurs matières et leurs composants et fabriquer de nouveaux produits. Des projets de Recherche & Développement sont également menés pour trouver de nouveaux débouchés pour les produits non recyclés actuellement.

Ce qui change pour vous :

Des espaces de collecte ont été ouverts dans les déchetteries de :

- **Village-Neuf** : du lundi au vendredi 9 h-12 h et 14 h-18 h, le samedi 9 h-17 h
- **Sierentz** : lundi 14 h-18 h, mercredi 9 h-12 h et 14 h-18 h, samedi 9 h-17 h

ARTICLES DE SPORT ET DE LOISIRS



Cycles et mobilité, accessoires



Loisirs extérieurs



Sports de balles et raquettes



Sports nautiques



Musculation, non électriques



Sports de montagne

ARTICLES DE BRICOLAGE ET DE JARDIN



Tracteurs



Tondeuses



Outils de jardinage et bricolage



Outils de scillage



Restes de végétation

FAISONS DU VIDE DANS LA POUBELLE



En moyenne 1 objet sur 3 déposés dans la poubelle de tri n'y a pas sa place.

Pour permettre aux filières de recyclage de fonctionner, préserver l'environnement et économiser de l'énergie, trions mieux ! Chaque année, un habitant de Saint-Louis Agglomération produit près de 680 kg de déchets ménagers dont seulement 35,5 % sont recyclés.

Simplifions

Désormais, **TOUS** les emballages en plastique et métal se trient dans le conteneur d'apport volontaire jaune. Inutile de les nettoyer. Seuls les petits objets en plastique comme les stylos, les brosses à dents ou les rasoirs jetables se mettent toujours dans le bac à ordures ménagères.

i Plus d'infos sur : www.agglo-saint-louis.fr/fr/au-quotidien/dechets-menagers/points-dapports-volontaire/

PROCHAINE ÉTAPE

À partir du 1^{er} janvier 2024, tous les foyers devront pouvoir trier leurs déchets organiques et biodégradables afin de les séparer du verre, des emballages ou du reste de la poubelle résiduelle. Objectif : les valoriser, comme compost ou combustible (méthanisation), au lieu de les enfouir ou les incinérer, et réduire la production de gaz à effet de serre.

Saint-Louis Agglomération déploie la collecte des déchets alimentaires en apport volontaire depuis début 2023 sur les secteurs de Sierentz et du Sundgau et l'étendra au secteur des Trois Frontières en 2024. Des kits de démarrage (bioseau et sacs kraft) et des flyers explicatifs seront distribués en porte-à-porte à chaque administré.

ATELIERS ZÉRO DÉCHET

- **Mardi 17 octobre 2023** : les bases de la saponification à froid.
- **Mardi 21 novembre 2023** : atelier spécial Noël.

i Retrouvez la suite du programme 2024 et davantage d'informations sur : www.agglo-saint-louis.fr/fr/au-quotidien/dechets-menagers/reduction-tri-dechets/



Saint-Louis Agglomération - SLA

La gestion de l'eau

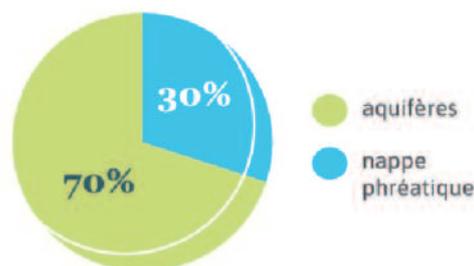
Chaque année, près de 8 millions de m³ d'eau sont puisés dans notre sous-sol pour les besoins de tous : particuliers, entreprises, agriculteurs... Cette eau souterraine provient des eaux de pluie qui s'infiltrent dans le sol, entraînant avec elles les substances polluantes utilisées dans nos activités quotidiennes. Pour réduire leur impact, Saint-Louis Agglomération s'est lancée dans un vaste plan d'action pour la qualité de notre eau.



- nappe phréatique
- captages d'eau
- réservoirs et châteaux d'eau

D'OÙ VIENT L'EAU QUE NOUS BUVONS ?

- Elle est fournie principalement par la nappe phréatique rhénane, la plus grande de France et d'Europe, et par les sources des aquifères* du Sundgau.
- 31 captages d'eau potable sont répartis sur notre territoire.
- 4 d'entre eux sont concernés par les contrats de solutions territoriaux (lire p. 11).



COMMENT EST-ELLE DISTRIBUÉE ?

- Par tout un réseau d'équipements disséminés sur notre territoire.
- 8 unités de distribution.
 - Une trentaine de réservoirs et de châteaux d'eau.
 - 700 kilomètres de canalisations pour apporter l'eau jusqu'à votre robinet.

Les grands chiffres de l'eau

Chaque année :

- près de **8 millions** de m³ d'eau prélevés
- **330** contrôles effectués par an par l'ARS sur l'ensemble du territoire (analyses physico-chimiques et analyses bactériologiques)
- environ **2 M€** d'investissement pour l'eau et autant pour l'assainissement

Pour **27 000** abonnés



Saint-Louis Agglomération - SLA

Open Data

Le portail Open Data permet d'avoir accès à de nombreuses données concernant le fonctionnement de Saint-Louis Agglomération et son territoire.

Il s'agit ainsi de garantir la plus grande transparence possible et de favoriser la réutilisation de données libres de droit et mises à jour. Ouvert en septembre 2021, le portail Open Data de Saint-Louis s'étoffe régulièrement.

DES NOUVEAUTÉS SUR LE PORTAIL...

Le portail est désormais également ouvert aux communes. Saint-Louis, Blotzheim et Kembs se sont lancées dans l'aventure. Il est aujourd'hui possible de trouver par exemple les délibérations de ces communes sur notre site Open Data !

De nouvelles informations démographiques et économiques sont également venues l'enrichir :

- Le nombre de ménages ou d'entreprises présents sur l'Agglomération,
- Le nombre de naissances,
- L'évolution de la population à Saint-Louis Agglomération,
- La part des jeunes et des moins jeunes,
- Les secteurs d'activité les plus présents sur le territoire.

Le portrait de territoire de SLA répond à toutes ces questions grâce à des cartes, graphiques et visualisations accessibles et compréhensibles par tous.

L'OPEN DATA, ÇA SERT À QUOI ?



... ET LES INFOS TOUJOURS ACCESSIBLES

- Un comparateur de vues aériennes pour visualiser le territoire dans le passé et le présent,
- Un annuaire des professionnels de santé pour les contacter et les localiser,
- Une carte des accueils de loisirs péri et extrascolaires du territoire afin de connaître toutes les informations utiles (périodes et jours d'ouverture, activités, etc.),
- Des cartes de localisation des points d'apport volontaires des déchets du territoire selon leur type (biodéchets, cartons, etc.) et des déchetteries du territoire,
- Une page dédiée aux décisions prises par le conseil communautaire de Saint-Louis Agglomération depuis 2017. Il est possible de retrouver toutes les délibérations selon différents critères de recherches (thème, année, date, etc.).

Retrouvez des informations sur d'autres thématiques :

SOCIAL ASSOCIATIONS
CULTURE SPORTS ÉNERGIES
LOISIRS CLIMAT HABITAT
ENVIRONNEMENT
TRANSPORTS MOBILITÉS
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
ÉCONOMIE EMPLOI
ADMINISTRATION FINANCES

L'OPEN DATA AUJOURD'HUI À SAINT-LOUIS AGGLOMÉRATION :

- 45 jeux de données ouverts à tous
- 1 000 visiteurs par mois sur la plateforme
- Plus de 30 000 téléchargements depuis deux ans

PORTAIL OPEN DATA : saint-louis-agglo.opendatasoft.com/pages/accueil/





Éducation

Carnaval



Lecture



Fête de l'école



Sortie à l'écomusée





Education

Rentrée scolaire - Septembre 2023



L'école «Les Coquelicots» reçoit pour l'année 2023/2024 un total de 116 élèves.

Chorale Ste-Cécile

100^{ème} Anniversaire

Fête Sainte-Cécile le dimanche 24 Novembre 2024





Basket-Club 3 Pays

Comme l'année 2023 qui vient de s'écouler, 2024 qui arrive sera riche en activités pour le Basket Club 3 Pays, anciennement le Basket Club Michelbach (c'est les mêmes mais avec un autre nom). Fort de 300 licenciés de 5 à 65 ans et toujours soutenu par de nombreux bénévoles du village et de toute la région sud Alsace, nous engageons 20 équipes de tous horizons, garçon et filles. Nos deux équipes phare (sénior masculin et féminin) évoluent au plus haut niveau du championnat départemental, les 3 autres équipes masculines et la seconde équipe féminine étant engagées dans les niveaux inférieurs du championnat départementale.

Côté jeunes et avec 14 équipes à notre actif, nous continuons sur notre lancée initiée maintenant il y a déjà quelques années en mettant en avant une formation de qualité et reconnu dans tout le Haut-Rhin. Il en résulte que nos équipes sont régulièrement engagées en championnat régional ainsi qu'au plus haut niveau départemental, et ce quelque soit la classe d'âge. Pour preuve, nos U17 ont terminé la saison 2022-2023 avec une très belle place de vice-champion du Haut-Rhin. De la même manière, l'équipe espoir est montée d'une division au terme de leur première saison en sénior.



En parallèle, il faut mettre en avant notre filière féminine qui se développe, preuve en est la victoire finale de nos U13F qui termine championne du Haut-Rhin à la fin de la saison 2022-2023. De même, le Basket Club 3 Pays a obtenu la médaille d'argent du « Label Féminin » de la FFBB, label qui consiste à récompenser les clubs qui travaillent et contribuent à l'avancée du basket féminin tant au niveau sportif que de l'engagement associatif. Nous en sommes très fiers et continuons à œuvrer pour que le basket féminin soit l'égal de basket masculin.



Basket-Club 3 Pays



A côté de notre activité sportive, nous mettons un point d'honneur à continuer à proposer des manifestations pour la vie de la commune. Notre traditionnel tournoi qui aura lieu le week-end du 8 & 9 juin 2024 revêt un caractère particulier cette année puisque nous fêterons les 40 ans de la création de ce club que nous chérissons tous. Nous espérons voir, comme chaque année, les villageoises et villageois passer un bon moment à notre côté en dégustant nos « Schnakas » ou en buvant un petit verre. De même, nous organiserons nos traditionnelles carpes-frites le week-end du 7-8 septembre, événement majeur de notre association qui réunit les gens du village et de Navarre. Puis à la veille de Noël, nous proposerons nos « Schnakas » que vous pourrez déguster en famille lors des fêtes de fin d'année.

Mais il n'y a pas que ces manifestations-là : nous avons aussi notre tournoi international de jeunes, la Saint-Nicolas pour les plus petits, une présence de notre club pour présenter notre activité à la fête du sport de Saint-Louis Agglomération et de « La Comète » en fête à Hésingue.

Nous sommes heureux de partager avec vous, habitants de la commune des moments sportifs comme festifs. J'ai hâte de vous voir tout au long de cette nouvelle année 2024 qui je l'espère, sera propice à vous toutes et tous.

Très bonne année 2024
Didier GREDER
Pdt BC3P



MJC

La MJC fait partie de la vie associative de notre commune, elle vous propose des activités comme la Gym tonic, du rythme avec la danse africaine et du sport avec le tennis de table inscrit en championnat CDSLS (Comité Départemental des Sports et Loisirs sportifs) avec 4 équipes dotées de nouveaux maillots.

Toutes ces activités se pratiquent dans la salle du père Muller sous la conduite de responsables : Mme WEIDER Rosette pour la gym le lundi et jeudi de 18h30 à 19h30.

Vous en aurez la possibilité avec M SARR William pour la danse africaine le mercredi de 19h30 à 21h, ainsi que le tennis de table avec M SCHUTZ Jean-Paul le mercredi de 20h à 22h. Seriez-vous prêt à participer à la vie associative de nos passe-temps : nous sommes heureux de vous accueillir.



Notre bibliothèque compte maintenant plus de 9000 livres et Rosette est heureuse de vous accueillir tous les lundis de 16h à 18h et tous les vendredis de 15 h 30 à 18 h.

La cotisation est de 10 € par famille, valable un an le jour de l'inscription.





AVAM - Association Villageoise d'Animation de Michelbach-le-Bas

Le Dorfhislé, dont les origines remontent à plus de deux siècles, servit tout d'abord d'habitation puis de gîte pour les gens de passage, puis devint tout à tour une maison de sûreté, dépôt de pompes, mairie, occasionnellement chapelle de semaine, école, local de répétition de la musique municipale.

C'est en 1984 que la maisonnette renaquit, sous le nom de Dorfhislé et l'AVAM fut créée.

Février 2023 : on suivit l'odeur alléchante de la **fondue aux fromages** pour s'y rendre. Au Dorfhislé bien sûr. En ces temps de grand froid, quoi de mieux pour réchauffer les cœurs et inciter à la convivialité.



Avril 2023 : projection du film **d'Goda** à la salle du père Muller. Un film, réalisé par Louis Schittly et Daniel Schlosser au milieu des années 70 à Bernwiller.

Traitant de la vie paysanne de cette époque, 50 années plus tard, les problématiques et les thèmes évoqués dans ce film sont toujours d'actualités.





AVAM - Association Villageoise d'Animation de Michelbach-le-Bas

Octobre 2023 : tel un restaurant, éphémère, nous proposons des mets traditionnels pendant 5 jours durant le mois d'octobre. Les gens sont au rendez-vous, c'est le **Dorfhislé RDV**. Cette période entre l'automne et l'hiver, les habitués s'invitent à table, d'autres découvrent la convivialité dans cette maisonnette au centre du village. À se remplir la panse, à bavarder du bon vieux temps, de l'avenir, se retrouver. Bref, tout le monde y trouve son compte.



Les fameuses tartes flambées et la pomme calvados.



L'humble maître cuiseur souhaitant rester anonyme a préféré se prendre une tarte, "pomme calvados".



AVAM - Association Villageoise d'Animation de Michelbach-le-Bas

2023, c'est aussi les 30 ans du four à pain.

Construit en 1993 par la société artisanale Spenlehauer-Spiess de Oltingue. Nous y avons cuit des tartes flambées, mais aussi du pain, des tartes aux fruits, des jarrets braisés... A cette occasion, des Baeckaoffa y ont mijoté toute une nuit. pour être servis le dimanche du Dorfhislé RDV



Et tout au long de l'année :





AVAM - Association Villageoise d'Animation de **Michelbach-le-Bas**



Les dates à venir :

S'Dorfhislé Fondue : le samedi 2 mars 2024
S'Dorfhislé RDV : du 23 au 27 octobre 2024
Et peut être d'autres choses...

L'AVAM et son équipe



Pscht : le maître des tartes, c'est Régis Litzler.



Groupe nature

Le groupe nature avec ses bénévoles, le partenariat et l'aide de la commune ont réalisé un abri couvrant le nouveau panneau pédagogique du biotope contre les intempéries. L'ensemble a été inauguré le 30 septembre par Monsieur le Maire Julien Schicklin, Marion Granger animatrice à la petite Camargue et des villageois, un verre de l'amitié a été offert par la municipalité.



Le groupe nature est toujours à la recherche de nouveaux membres aimant la nature pour des chantiers d'entretien un matin en hiver au biotope et le nettoyage de printemps au verger communal. Les activités sont aussi réalisées en fonction des besoins et nouvelles idées.

Se renseigner en mairie ou auprès du coordinateur François Hell 03 89 68 86 76.



PAROISSE SAINT THEODORE

Retour à la normale en 2023. La paroisse a pu organiser les traditionnelles manifestations en 2023 :

Croix sur nos chemins le 26 mars : le temps étant trop maussade pour une promenade à la découverte des croix à Michelbach-le-Bas, la responsable de l'opération Mme RAVINEL, projette de belles photos des 8 croix existantes sur le ban de la commune, tout en donnant des explications et anecdotes sur chacune d'entre elles.

Bol de riz, le vendredi saint, en faveur de la reconstruction d'un presbytère incendié au Togo.

Fête-Dieu interparoissiale : le 11 juin place de la gare. Belle affluence de paroissiens du village et des alentours pour cette célébration festive présidée par M le Curé Philippe AMECY. La chorale Ste-Cécile, épaulée par les chantres de la communauté, rehausse la cérémonie. Les magnifiques motifs floraux attirent tous les regards. Un grand MERCI aux artistes qui ont confectionné les tapis floraux.

Fête patronale : le 24 septembre, célébrée par le Père Evarist SHIRIMA. La chorale interprète ses plus beaux chants.



Visite canonique de la paroisse :

En été, l'Archevêché de Strasbourg, représenté par M Marc SCHMITT, Délégué Episcopal, assisté de M Jean-Louis FOUSSON, visiteur laïc, s'est déplacé sur Terre d'Envol pour une visite canonique des cinq paroisses, dont St-Théodore. Il s'agit d'une inspection des locaux, église, sacristie et presbytère quant à l'entretien, les mesures de sécurité incendie et les accès aux personnes à mobilité réduite. Les investissements et acquisitions depuis la dernière visite en 2013 sont également consignés. Les visiteurs ont trouvé l'église très belle, ils ont vivement apprécié les travaux de rénovation intérieurs de l'église pour une somme, rappelons-le de 70.000 euros. Les inspecteurs ont noté que la paroisse est bien gérée. Par contre, ils ont relevé l'absence de président du Conseil de Fabrique !

Un appel à candidatures est donc lancé auprès des paroissiens pour trouver de nouveaux membres.

Nouvelle porte latérale pour l'église :

La commune vient de faire remplacer la porte latérale de l'église qui était très abimée. Un grand merci pour cet investissement nécessaire pour la réduction des frais de chauffage.





Amicale des Sapeurs-Pompiers de Michelbach-le-Bas

14 Janvier 2023 - Marche aux flambeaux et crémation des sapins :

Un spectacle toujours hypnotisant que de voir les flammes s'élever au son du crépitement des sapins ramassés plus tôt dans la journée. Plus les années passent, plus nous prenons plaisir à préparer ce rendez-vous, en espérant que vous appréciez ce premier moment de retrouvaille d'après-fêtes.



27 Mai 2023 : Nouvelle édition de notre soirée tarte flambée

17 Juin : Soirée grillades au Dorhislé

Lors du Bierwocha organisé par la commune au Dorhisle, l'amicale des pompiers de Michelbach-le-Bas a pu vous proposer son menu grillades, composé d'échines, saucisses, frites et salades. Nous avons été très agréablement surpris et ravis de la réussite de cette soirée.



5 Décembre : Tournée du Saint Nicolas

Nous vous remercions chaleureusement pour les dons récoltés lors du passage du Saint Nicolas. Nous souhaitons rappeler que ces dons seront reversés à une œuvre caritative.

Crémation des sapins 2024 :

Pour l'année 2024, nous ne sommes pas en mesure de vous proposer le spectacle auquel nous vous avons habitué... L'emplacement à côté du dépôt communal est idéal pour cet événement, mais malheureusement, le champ qui nous est prêté pour l'occasion est indisponible. Nous recherchons une alternative afin de quand même vous proposer un petit moment festif.

Le comité de l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Michelbach-le-Bas.





Les Sapeurs-Pompiers Ranspach/Michelbach



Le Chef de Corps, les Sous-Officiers, Caporaux, Sapeurs & Jeunes Sapeurs Pompiers vous souhaitent à toutes et à tous une excellente santé et de belles fêtes de fin d'année.



Besoin de plus d'informations pour rejoindre la section Jeune Sapeur Pompier ?

--> contactez Alain Moeschlin,
Président de la section JSP Porte du Sundgau :

alain.moeschlin@orange.fr

- Mairie de Ranspach-le-Bas :

mairie@ranspach-le-bas.fr

- Mairie de Michelbach-le-Bas :

secretariat@michelbach-le-bas.fr

Tu cherches une activité dynamique et civique ? Tu aimes le sport ? Tu veux découvrir l'univers des Sapeurs Pompiers et apprendre les gestes qui sauvent ?

Rejoins nous, comme d'autres jeunes de Ranspach-le-Bas & Michelbach-le-Bas.



L'état civil

Décès

GOEPFERT Daniel	27/01/2023
GUTNICK Jean-Claude	23/02/2023
OTT épouse RUMMELHART Anna	05/03/2023
SIMON Carmen	09/05/2023
FURLER épouse GIRARD Jocelyne	05/11/2023
MULLER Jean-Jacques	05/12/2023



Naissance

SCHICKLIN Héloïse	24/05/2023
HELL Noa	26/06/2023



Union



Mariage :

REIN Guillaume & BACHELOT Nolwenn	02/02/2023
FEHR Mike & NAZARENO Mejen	20/05/2023
MUESPACH Gaëtan & GRANDMOUGIN Léa	02/09/2023

PACS :

MAGNE François & ARGAIN Athina	22/11/2023
--------------------------------	------------

Dans le Michelbach-le-Bas Info n° 23 du mois de mars 2023, la commune a lancé un appel : «La municipalité souhaite pouvoir souhaiter les noces d'or aux habitants de la commune. Pour se faire, vous êtes invités à vous signaler en mairie.» Un seul couple a annoncé ses noces d'Or.

Noce d'Or

Florence
et
René
Mangin

Bon anniversaire de mariage





Les grands anniversaires 2024

MULLER	CHARLOTTE	04/01/1944	80
GOLDBRONN	ROLAND	14/01/1940	84
SCHMITT	LUCIEN	02/02/1942	82
GOETZ	Marthe	12/02/1940	84
SCHIAVI	Rene	14/02/1940	84
ROBYR	MARC	16/02/1938	86
GOEPFERT	Francois	10/03/1936	88
ISLER	MARIE CLAIRE	19/03/1944	80
SCHIAVI	Marlene	24/03/1938	86
SPECKLIN	ANDRE	24/03/1937	87
WALZL	Jacqueline	10/04/1943	81
WICKY	GERARD	10/04/1943	81
LUDWIG	Charles	13/04/1943	81
FOUGERAY	MARIE ROSE	18/04/1943	81
BROGLIN	JEAN PIERRE	05/05/1942	82
CHATELARD	MARIE LOUISE	07/05/1943	81
SCHICKLIN	LEON	10/05/1939	85
GIACOMELLI	JEANNINE	29/05/1934	90
HELL	BERNADETTE	31/05/1937	87
GOEPFERT	BERNARD	02/06/1942	82
WICKY	IRENE	03/06/1940	84
BROGLIN	JEANNE ANTOINETTE	13/06/1944	80
BANNWARTH	DENISE	18/06/1936	88
BANNWARTH	ROGER	20/06/1936	88
BAECHLE	NICOLE	25/06/1939	85
LEHMANN	GERTRUDE	02/07/1941	83
GINGLINGER	ROGER	07/07/1940	84
SCHICKLIN	BERNADETTE	14/07/1935	89
JERMANN	PROSPER HENRI	16/07/1938	86
STOESSEL	LILIANE	16/07/1936	87
SCHICKLIN	RAYMOND	20/07/1931	93
GRIMA	Jean-Yves	27/07/1935	89
ROBYR	MONIQUE	27/07/1942	82
GOLDBRONN	Christiane	04/08/1943	81
SCHAEFER	Hermann	05/08/1938	86
DICK	ALBERT	21/08/1937	87
GOEPFERT	JEAN PAUL	11/09/1939	85
KELBERT	JOSEPH	22/09/1942	82
WENCK	ODILE HELENE	28/09/1938	86
SCHICKLIN	MARIE PAULETTE	29/09/1940	84
STRIBY	Pia	07/10/1944	80
SPECKLIN	LILIANE	16/10/1939	85
GIACOMELLI	ERNEST	19/10/1935	89
SCHOEFFEL	Louise	27/10/1942	82
OJEDA	Joseph	07/11/1942	82
ROSENBLATT	Madeleine	15/11/1940	84
QUIQUEREZ	VERENA	18/12/1943	81
SCHMITT	EMILE	25/12/1943	81



Les informations utiles

Tarifs de locations :

- ▶ Cimetière Concession pour une tombe simple (2 m²) 15 ans : 85 €
 Concession pour une tombe double (4 m²) 15 ans : 190 €
 Emplacement au columbarium 15 ans : 300 €

- ▶ Extrait des registres d'Etat-Civil actes de plus de 100 ans : l'extrait : 22 € - La copie intégrale : 30 €
- ▶ Loyer mensuel pour les garages 24 rue de Blotzheim : 40 €

- ▶ Location de matériel La chaise : 2 € - La table : 6 €
- ▶ Location des salles Caution par location : 600 € - Caution pour le nettoyage : 200 €
 période hiver (01/11 au 31/03)
 - Salle des fêtes sans cuisine : 400 €
 - Salle des fêtes avec cuisine : 500 €période été (01/04 au 31/10)
 - Salle des fêtes sans cuisine : 370 €
 - Salle des fêtes avec cuisine : 470 €

Les habitants de Michelbach-le-Bas bénéficient d'un abattement sur les locations de la salle de fêtes de 100 €.

Horaires mairie

Lundi : 09h-11h / 13h-18h
Mardi : fermée
Mercredi : 09h-12h / 13h-18h
Jeudi : fermée
Vendredi :
semaine paire de 9h-12h / 13h-16h
semaine impaire : fermée

Le Maire et les adjoints sont à votre disposition sur rendez-vous.

Horaires déchetterie

Horaires d'été :
du Mercredi au vendredi :
de 9h à 18h
Samedi : de 9h à 18h

Horaires d'hiver :
(à partir du 1er novembre) :
Mercredi : de 9h à 18h
Samedi : de 9h à 18h

Merci de respecter ces horaires pour le dépôt de vos déchets.

NUMÉROS UTILES



Sapeurs-pompiers	18
Gendarmerie de Saint-Louis	17
Samu	15
Centre antipoison de Strasbourg	03 88 37 37 37
Brigade verte de Hagenthal-le-Bas	03 89 74 84 04
S.P.A. Mulhouse	03 89 33 19 50
Eau potable - Assainissement	03 89 70 46 68
EDF	09 72 67 50 68
Saint-Louis Agglomération 3F	03 89 70 90 70
Transport à la demande	0 800 515 584
Cabinet des infirmiers	03 89 89 22 56

Agenda 2024



13 janvier	Marche aux flambeaux
20 janvier	Battue de chasse
24 janvier	Don du sang à Ranspach-le-Bas
11 février	Carnaval des enfants
2 mars	Cours de taille
2 mars	S'Dorfislé Fondue
21 mars	Récré des séniors
24 mars	Chasse aux oeufs
29 mars	Bol de riz
3 avril	Don du sang à Ranspach-le-Bas
16 mai	Récré des séniors
25 mai	Journée citoyenne
2 juin	Fête Dieu
5 juin	Excursion des séniors
8 - 9 juin	Tournoi B3Pays
18 au 23 juin	Bierwocha
12 juillet	Fête intercommunale
22 août	Récré des séniors
7 - 8 septembre	Carpes-frites B3Pays
15 octobre	Don du sang à Michelbah-le-Bas
23 au 27 octobre	Dorfislé Rendez-vous
31 octobre	Halloween
14 novembre	Récré des séniors
24 novembre	100 ^{ème} anniversaire de la Chorale
1 décembre	Marché de Noël
6 décembre	Tournée du St Nicolas
15 décembre	Repas de Noël des séniors
21 & 23 décembre	Escargots B3Pays



MICHELBACH-LE-BAS



Téléphone : 03 89 68 40 06
 Mail : secretariat@michelbachlebas.fr
 Site : www.michelbachlebas.fr



Merci à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin.
 Conception et mise en page : Sylvie Goepfert - Directeur de publication : Julien Schicklin.
 Imprimé par Wilo Design Kembs